

UNE INTERVIEW DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A TRIBUNE JUIVE LE 19 JANVIER 1977

J. GRUNEWALD.- LE CONSEIL_DE_L_EUROPE DONT VOUS ALLEZ INAUGURER LES NOUVEAUX BATIMENTS EST L'UNIQUE ORGANISME INTERNATIONAL DONT LES CRITERES D'ADMISSION SOIENT LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES. "TRIBUNE_JUIVE" `JOURNAL` EST UN HEBDOMADAIRE QUI S'EST TOUJOURS PREOCCUPE ET, JE LE CRAINS, DEVRA, PAR LA FORCE DES CHOSES SE SOUCIER LONGTEMPS ENCORE DE L'APPLICATION DES PRINCIPES HUMANISTES. A CE NIVEAU, LE MOMENT N'EST-IL PAS VENU POUR LES ETATS DEMOCRATIQUES, REGIS PAR LES MEMES PRINCIPES, DE SE REUNIR, DE SE CONCERTEZ DANS UN CONTEXTE QUI PUISSE ECHAPPER AUX SEULES REGLES DE L'ARITHMETIQUE INTERNATIONALE, DE MANIERE A CE QUE LES CRITERES DU CONSEIL_DE_L_EUROPE PUISSENT ETRE ETENDUS A D'AUTRES INSTANCES INTERNATIONALES ? M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- JE CROIS QU'AU MOMENT OU NOUS INAUGURONS CE BATIMENT DU CONSEIL_DE_L_EUROPE, IL EST IMPORTANT DE SOULIGNER, COMME VOUS LE FAITES, QUE L'EUROPE EST UNE REGION DU MONDE DANS LAQUELLE LES PRINCIPES DEMOCRATIQUES DE TOUTE

_NATURE FONT L'OBJET D'UNE ATTENTION ET D'UN RESPECT PARTICULIERS. D'AILLEURS, VOUS SAVEZ QUE LES ETATS D'EUROPE QUI ONT ADHERE AU CONSEIL_DE_L_EUROPE, SE SONT ENGAGES AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES ET QU'ILS SE CONCERTENT DE MANIERE REGULIERE, AU-SEIN DU CONSEIL DES MINISTRES, SUR DES SUJETS D'INTERET COMMUN. JE CROIS QU'IL EST IMPORTANT QUE L'EUROPE APPARAISSE, AU BOUT DU _COMPTE, COMME UN GROUPE DE PAYS QUI SE PREOCCUPENT DE L'EXTENSION DES LIBERTES ET DE L'EXERCICE DES DROITS DEMOCRATIQUES. ET IL EST VRAI QUE NOUS POUVONS, SUR CE SUJET, LORSQUE LES CIRCONSTANCES L'EXIGENT, EN DELIBERER ENSEMBLE

J. GRUNEWALD.- EN FRANCE LEGIFERENT L'ASSEMBLEE_NATIONALE ET LE SENAT. NE POURRAIT-ON PAS CONCEVOIR QU'A COTE DE L'ONU, FONCTIONNE UN AUTRE GROUPE QUI N'AURAIT PAS BESOIN DE VOTER DES RESOLUTIONS, MAIS DONT L'ASSENTIMENT GENERAL SIGNIFIERAIT QUE LES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ONU SONT RESPECTABLES EN SOI, QU'ELLES NE S'OPPOSENT PAS AUX DROITS DE L'HOMME ET AUX PRINCIPES DE LA DEMOCRATIE ? M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- VOUS SOULEVEZ L'OBJECTION QUE L'ONU TELLE QU'ELLE FONCTIONNE EST UNE ASSEMBLEE DONT LES VOTES APPARAISSENT SANS RECOURS. DANS LA PLUPART DES PAYS OU IL Y A DES VOTES D'ASSEMBLEES, OU BIEN OU IL A UNE DEUXIEME ASSEMBLEE QUI PEUT EVENTUELLEMENT LES CORRIGER OU LES COMPLETER COMME, PAR EXEMPLE, LE SENAT EN FRANCE £ OU VOUS AVEZ DES PAYS DANS LESQUELS IL EXISTE UNE INSTANCE, UNE COUR_SUPREME, QUI VERIFIE EGALEMENT QUE LES DECISIONS PRISES SONT CONFORMES A UN CERTAIN PRINCIPE DE DROIT. OR, DANS L'ORGANISATION INTERNATIONALE, CECI, POUR L'INSTANT, N'EXISTE PAS. IL FAUT DIRE QU'IL SERAIT CERTAINEMENT DIFFICILE DE L'INTRODUIRE PARCE QUE LES ETATS PRESENTS A L'ONU CONSIDERENT QU'ILS VOTENT DANS L'EXERCICE DE LEUR SOUVERAINETE ET QUE RIEN NE SAURAIT S'OPPOSER A L'EXERCICE DE CELLE-CI. IL AURAIT FALLU, A L'ORIGINE, AU MOMENT DES TRAVAUX DE SAN FRANCISCO, QUE LA CHARTE DES NATIONS-UNIES RECOIVE UN CARACTERE OBLIGATOIRE DANS LE RESPECT DE CERTAINS DE SES

PRINCIPES. MAIS IL EST IMPORTANT, AU-SEIN DES NATIONS-UNIES ET DANS LES AUTRES INSTANCES INTERNATIONALES, DE SE PREOCCUPER D'AVANTAGE DE LA CONFORMITE AUX PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ORGANISATION

J. GRUNEWALD.- DE L'ORGANISATION ELLE-MEME OU DE SES PRINCIPES ? `ONU ` NATION-UNIES` M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- DES PRINCIPES QUI ONT ETE ACCEPTES PAR LES MEMBRES DE L'ORGANISATION EN MEME TEMPS QUE SA CHARTE. ET CELA PARCE QU'IL NE PEUT PAS Y AVOIR SUR-LE-PLAN INTERNATIONAL D'AUTRE DROIT QUE LE DROIT CONVENU PUISQUE LA PHILOSOPHIE DES PAYS QUI PARTICIPENT A CES ORGANISATIONS, PAYS D'EUROPE DE L'OUEST, D'EUROPE DE L'EST, CHINE, NATIONS DU TIERS-MONDE, N'ONT D'AUTRES PRINCIPES COMMUNS QUE CEUX QU'ILS DECIDENT DE METTRE EN COMMUN, C'EST-A-DIRE LA CHARTE. JE DIRAIS CEPENDANT QU'EN EUROPE, IL Y A AU-SEIN DES INSTITUTIONS, UNE ESPECE DE CONSENSUS DEMOCRATIQUE EN SOI. JE VEUX DIRE DES CHOSES QUE NOUS CONSIDERONS COMME NORMALES, PAR EXEMPLE LE PLURALISME DES PARTIS POLITIQUES OU LE FAIT QUE SI UNE MAJORITE DE CITOYENS VEUT CHANGER SA FORME D'ORGANISATION POLITIQUE, ON N'A PAS LE DROIT DE S'Y OPPOSER. IL FAUT SAVOIR QUE CES PRINCIPES, QUE NOUS CONSIDERONS COMME FONDAMENTAUX, NE SONT PAS ACCEPTES DANS D'AUTRES PARTIES DU MONDE

J. GRUNEWALD.- VOUS NE PENSEZ PAS QU'IL EST POSSIBLE DE LUTTER, NOUS, PAYS EUROPEENS, POUR QUE CES PRINCIPES SOIENT, NON PAS ACCEPTES D'UN COUP, MAIS QUE, MALGRE TOUT, NOUS AYONS L'IMPRESSION DE FRANCHIR UNE PENTE ASCENDANTE ET NON PAS DE DEGRINGOLER, COMME ON LE FAIT ACTUELLEMENT. M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- JE NE CROIS PAS QU'IL FAILLE DIRE QU'ON "DEGRINGOLE". LE MONDE DIT DEMOCRATIQUE AVANT LA GUERRE DE 1914, REPOSAIT SUR UNE ORGANISATION DIFFERENTE DANS LAQUELLE IL Y AVAIT UN PETIT GROUPE DE PAYS DEMOCRATIQUES QUI, IL FAUT BIEN LE DIRE, IMPOSAIENT LEUR LOI AUX AUTRES, AU TRAVERS DU COLONIALISME. ON NE PEUT PAS DIRE QUE LA LOI COLONIALISTE ETAIT DEMOCRATIQUE OU D'ESSENCE DEMOCRATIQUE. DEPUIS LA FIN DE LA DERNIERE GUERRE, TOUS CES PAYS NOTAMMENT D'AFRIQUE, ONT ACQUIS OU CONQUIS LEUR INDEPENDANCE ET RECHERCHENT DES PRINCIPES NOUVEAUX D'ORGANISATION DE LEUR VIE PUBLIQUE. CERTAINS ONT D'AILLEURS OPTÉ POUR DES REGIMES DEMOCRATIQUES. JE CROIS QU'IL EST TRES IMPORTANT QUE DANS LE MONDE ACTUEL, LE GROUPE DES PAYS EUROPEENS APPARAISSE COMME RECHERCHANT ACTIVEMENT LE PROGRES DES IDEES DEMOCRATIQUES QUI, POUR NOUS, NE SONT PAS DES IDEES DE CIRCONSTANCE, MAIS EXPRIMENT UN CERTAIN IDEAL POLITIQUE

J. GRUNEWALD.- L'EUROPE A LA DENSITE LA PLUS FORTE DE PAYS DEMOCRATIQUES. ELLE CHERCHE A APPORTER UNE AIDE AU TIERS-MONDE. MAIS ELLE RECHERCHE AUSSI L'APPUI DE CE TIERS-MONDE AFIN DE POUVOIR SE SITUER FACE AUX DEUX GRANDES "SUPERPUISSANCES". N'AVEZ-VOUS PAS L'IMPRESSION QUE L'EUROPE RISQUE DE PERDRE, SINON SON IDENTITE, DU MOINS LES PRINCIPES DEMOCRATIQUES QUI L'ANIMENT ? TROP DE CONCESSIONS N'ONT-ELLES PAS DEJA ETE FAITES ALORS QUE LES VOTES FRANCAIS, NOTAMMENT A L'ONU `NATIONS-UNIES`, ONT DEVIE LE MAIGRE COURANT UNITAIRE DE L'EUROPE DANS LE BUT DE DONNER SATISFACTION A CERTAINS PARTENAIRES DU TIERS-MONDE ? M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- IL Y A UN PROBLEME DE L'IDENTITE EUROPEENNE ET C'EST UN PROBLEME AUQUEL PERSONNELLEMENT, JE SUIS TRES ATTACHE. IL Y A DES FRONTIERES NATURELLES DE L'EUROPE ET ON NE PEUT PAS, POUR UN CERTAIN NOMBRE DE CIRCONSTANCES ET D'INTERETS, IMAGINER DE MODIFIER ARBITRAIREMENT TOUTES CES FRONTIERES. LES PAYS EUROPEENS ONT UN FOND COMMUN, UNE CIVILISATION DONT NOUS SAVONS TOUS QUELLES SONT LES FRONTIERES. C'EST POURQUOI J'AI DEJA DIT A MES PARTENAIRES EUROPEENS QUE NOUS DEVRIONS CONSTRUIRE L'EUROPE DANS SES FRONTIERES NATURELLES. CETTE EUROPE NE PEUT PAS IGNORER QU'IL Y A EN-DEHORS D'ELLE UN MONDE DISTINCT. L'EUROPE A TOUJOURS EU TOUJOURS AU LONG DE SON HISTOIRE DES RAPPORTS AVEC LES

L'EUROPE A TOUJOURS EU, TOUT AU LONG DE SON HISTOIRE, DES RAPPORTS AVEC LES AUTRES PAYS OU AUTRES GROUPES DE PAYS DU MONDE. IL EST NATUREL ET FONDAMENTAL QUE L'EUROPE AIT DES RAPPORTS AVEC DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT, CECI POUR PLUSIEURS RAISONS. D'ABORD, PARCE QUE L'EUROPE SE TROUVE A UN CARREFOUR DE PAYS EN DEVELOPPEMENT. NOUS AVONS, D'UNE PART, LE CONTINENT AFRICAÏN DEVANT NOUS, ENSUITE LE MOYEN-ORIENT OU IL Y A DES PAYS QUI ONT DEJA DEPASSE LE STADE DU DEVELOPPEMENT ET NOUS AVONS UNE TRADITION DE RELATIONS AVEC L'ASIE. L'AUTRE RAISON, C'EST QUE L'EUROPE EST UNE REGION FORTEMENT INDUSTRIALISEE. VOUS SAVEZ QU'A L'HEURE ACTUELLE, SE PRODUIT DANS LE MONDE UNE CERTAINE TENSION, UNE REDISTRIBUTION DES RESSOURCES, UNE REDISTRIBUTION POLITIQUE. MAIS, IL N'Y A PAS LA DE RISQUE POUR L'EUROPE DE PERDRE SON IDENTITE

REPOSE VOUS AVEZ CONSTATE QUE DE CERTAINS COTES, IL Y AVAIT DES DIVERGENCES ENTRE EUROPEENS. VOUS AVEZ CITE LE CAS DES RAPPORTS AVEC LE TIERS-MONDE. VOUS PENSEZ PAR EXEMPLE AUX PAYS ARABES. SUR DEUX SUJETS IMPORTANTS, EN TOUS CAS, NOS POINTS DE VUE SE SONT RAPPROCHES. D'ABORD LA POLITIQUE ARABE DE L'EUROPE A PRIS UNE FORME ORGANISEE DANS CE QUE L'ON APPELLE LE "DIALOGUE EURO - ARABE". D'AUTRE PART, QUANT A LA QUESTION DE LA PAIX AU PROCHE-ORIENT ET C'EST UNE QUESTION FONDAMENTALE J'AI OBSERVE QU'AU-COURS DE LA DERNIERE SESSION DES NATIONS-UNIES, NON SEULEMENT LES PAYS EUROPEENS ONT VOTE DE LA MEME MANIERE MAIS ENCORE ONT DONNE LES MEMES EXPLICATIONS ET VOTE ET QU'EN-PARTICULIER, LE PRESIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL DES MINISTRES DES NEUF CEE, QUI ETAIT LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES NEERLANDAIS, A FAIT PART SUR UN CERTAIN NOMBRE DE SUJETS DE POSITIONS IDENTIQUES DES PAYS D'EUROPE. CE QUE VOUS DITES A ETE VRAI, A TEL OU TEL MOMENT DU PASSE, MAIS A L'HEURE ACTUELLE, JE CONSIDERE QU'IL Y A UNE CERTAINE CONVERGENCE DE VUES

J. GRUNEWALD.- MAIS LORS DE LA DERNIERE SESSION DE L'ONU, JE CROIS QUE LA FRANCE ET L'ITALIE - ET CE DERNIER PAYS EST CONSIDERE COMME VICTIME DE SA FAIBLESSE - ONT ETE LES SEULS, CONTRAIREMENT AUX AUTRES PAYS EUROPEENS, A NE PAS S'OPPOSER A DES PRESSIONS SUR L'ETAT D'ISRAEL POUR UNE REUNION DE LA CONFERENCE DE GENEVE AU MOIS DE MARS, AVEC LA PARTICIPATION DE L'OLP. LORSQUE LES PAYS EUROPEENS SE REUNISSENT ENTRE EUX, ILS SONT PLUS OU MOINS D'ACCORD. MAIS LORSQU'ILS SE REUNISSENT DANS LE GRAND FORUM DE L'ONU NATIONS-UNIES, OU LA PRESSION DES BLOCS EST BEAUCOUP PLUS FORTE, ON CONSTATE UNE DIVERGENCE DE VUES ENTRE LES PAYS EUROPEENS. M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- ON NE PEUT PAS PARLER A CE SUJET D'UNE PRESSION DES BLOCS, PARCE QUE LA CONFERENCE DE GENEVE NE PEUT AVOIR LIEU QU'AVEC L'ACCORD DES BLOCS, ET QU'IL N'Y EST PAS PREVU DE PARTICIPATION EUROPEENNE. IL EST VRAI QUE L'ONU FONCTIONNE COMME UN PARLEMENT ET L'ACTION DES DIFFERENTS GROUPES OU TENDANCES DOIT ETRE APPRECIEE EN FONCTION DU CLIMAT PARLEMENTAIRE. MAIS JE PEUX VOUS DIRE QUE SUR LE PROCHE-ORIENT, LES POINTS DE VUE DES EUROPEENS SE SONT SENSIBLEMENT RAPPROCHES

J. GRUNEWALD.- CETTE UNITE EUROPEENNE N'A-T-ELLE PAS, CEPENDANT, ETE MISE EN CAUSE PAR L'AFFAIRE ABOU DAOUD ? AU-DELA DES REACTIONS EN FRANCE MEME, NE POUVAIT-ON PAS RECONNAITRE LA CONTINUTE D'UNE POLITIQUE FRANCAISE MINORITAIRE QUI A COMMENCE PAR RECONNAITRE L'OLP, SEULE DE TOUS LES PAYS EUROPEENS, SANS EXIGER AU PREALABLE QUE L'ORGANISATION RENONCE AU TERRORISME ? NE FALLAIT-IL PAS VOIR DANS L'AFFAIRE D'ABOU DAOUD LA SUITE DES RETICENCES FRANCAISES A SIGNER LA CONVENTION EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ? M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- SUR CE POINT PRECIS, LA DIFFICULTE DE SIGNER LA CONVENTION N'A AUCUN RAPPORT AVEC L'AFFAIRE DU PROCHE-ORIENT. CETTE CONVENTION DONNE UN CARACTERE ASSEZ AUTOMATIQUE A

L'EXTRADITION. DEMAIN, PEUVENT SURGIR EN EUROPE DES REGIMES DICTATORIAUX. PEUT-ON A LA LEGERE ENVISAGER L'EXTRADITION D'UNE PERSONNE QUI SERAIT RECLAMEE PAR CES PAYS ? C'EST LA QU'IL FAUT SITUER LES RETICENCES FRANCAISES

J. GRUNEWALD.- NOUS AVONS FAIT REMARQUER AU PRESIDENT QUE LE TEXTE DE LA CONVENTION PREVOIT QUE L'EXTRADITION NE POURRAIT AVOIR _LIEU VERS LES PAYS QUI N'ETAIENT PAS MEMBRES DU CONSEIL_DE_L_EUROPE AU MOMENT DE L'ADOPTION DE LA CONVENTION OU QUI EN SERAIENT EXPULSES EN-RAISON DE LEUR REGIME NON_DEMOCRATIQUE. M. GISCARD D'ESTAING A ESTIME QU'IL N'ETAIT PAS CERTAIN QUE, LE CAS ECHEANT, LES PAYS EUROPEENS PUISSENT S'ACCORDER SUR L'EXPULSION D'UN DE LEURS MEMBRES DU CONSEIL, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT. EN CE QUI CONCERNE L'ATTITUDE ALLEMANDE A PROPOS D'ABOU DAOUD, LES CONTACTS QUE M. GISCARD D'ESTAING A EUS AVEC L'ALLEMAGNE FEDERALE L'ONT PERSUADE QUE BONN NE RECLAMERAIT PAS L'EXTRADITION D'ABOU DAOUD, ETANT ENTENDU, SELON LUI, QU'ISRAEL EN DROIT NE POUVAIT OBTENIR CETTE EXTRADITION ALORS QUE LA FRANCE DE SON COTE, NE POUVAIT JUGER ABOU DAOUD

J. GRUNEWALD.- ME PERMETTEZ-VOUS DE VOUS POSER UNE QUESTION PRECISE ? LORS DE LA REUNION_DE_PRESSE DU 17 JANVIER, VOUS AVEZ REPROCHE A L'ALLEMAGNE D'AVOIR LIBERE LES TROIS TERRORISTES RESPONSABLES DU MASSACRE DU MUNICH. DANS DES CIRCONSTANCES IDENTIQUES, S'IL S'ETAIT AGI DE LA FRANCE ET D'UNE PRISE D'OTAGES DE PASSAGERS D'UN AVION D'AIR-FRANCE, AURIEZ-VOUS AGI DIFFEREMMENT ET POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, AURIEZ-VOUS REFUSE DE CEDER AU CHANTAGE ? M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- CE SONT LES INSTRUCTIONS QUI ONT ETE DONNEES AU MINISTERE DE L'INTERIEUR. DANS LES CIRCONSTANCES DE CE GENRE, NOUS AVONS DONNE LA CONSIGNE D'AGIR EN PRENANT TOUTES LES RESPONSABILITES ET TOUS LES RISQUES. D'AILLEURS, NOUS L'AVONS FAIT. NOUS AVONS EU DES ENFANTS QUI ONT ETE ENLEVES A DJIBOUTI ET NOUS AVONS ENVOYE DE PARIS NOTRE GENDARMERIE QUI A DELIVRE CES ENFANTS SANS POUVOIR EVITER, HELAS, DEUX VICTIMES. DANS L'AFFAIRE D'ENTEBBE ` OUGANDA ` DETOURNEMENT D'AVION ` , IL AURAIT ETE FACILE POUR LA FRANCE DE SE DEGAGER, DE DIRE QUE DES FRANCAIS ETAIENT PEU CONCERNES PAR CETTE AFFAIRE. TOUT AU CONTRAIRE, NOUS AVONS DONNE INSTRUCTION DES LE DEPART POUR QU'UN SORT COMMUN SOIT RESERVE AUX PASSAGERS, QUELLE QUE SOIT LEUR NATIONALITE

J. GRUNEWALD.- L'ACTE FINAL D'HELSINKI AVAIT DONNE UN CERTAIN NOMBRE D'ESPOIRS. ON POUVAIT NE PAS Y CROIRE, ON POUVAIT ETRE INCREDULE, MAIS MALGRE TOUT, NOMBRE DE DOCUMENTS AVAIENT ETE SIGNES EN_FAVEUR DE LA CIRCULATION DES IDEES ET DES PERSONNES. OR, IL SEMBLE QUE LES CHOSES VONT DE PLUS EN PLUS MAL, NOTAMMENT EN TCHECOSLOVAQUIE, ALORS QUE POUR LES JUIFS D'UNION SOVIETIQUE ` URSS ` , IL N'EST DE RECONNAISSANCE DE LEURS DROITS NATIONAUX, CULTURELS ET RELIGIEUX. QUE PEUVENT FAIRE LES NEUF LORS DE LA PROCHAINE REUNION DE BELGRADE POUR QUE LES DISPOSITIONS DE L'ACTE FINAL D'HELSINKI NE SOIENT PAS SACRIFIEES AUX INTERETS COMMERCIAUX ET ECONOMIQUES ? M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- IL FAUT SE RAPPELER QUE CET ACTE FINAL N'EST PAS UN TRAITE MAIS UNE DECLARATION. IL S'AGIT DE LA RECONNAISSANCE ET DE L'affirmation D'UN CERTAIN NOMBRE DE PRINCIPES. EN_TOUT_ETAT-DE-CAUSE, JE CROIS QUE LE FAIT QUE CES PRINCIPES AIENT ETE AFFIRMES EST UN EVENEMENT EN SOI. VOUS PARLIEZ TOUT A L'HEURE DE DROIT INTERNATIONAL. LA, ON PEUT DIRE QUE C'EST UNE SORTE D'affirmation D'UN DROIT EUROPEEN

` REPONSE ` PEUT-ON PRETENDRE, PAR AILLEURS, QU'IL N'Y AIT PAS EU D'APPLICATION ? JE CROIS QU'IL FAUT NUANCER. VOUS SAVEZ QUE POUR NOS PARTENAIRES D'EUROPE DE L'EST, IL Y A TROIS PARTIES DANS CETTE DECLARATION D'HELSINKI. IL Y A LA COOPERATION POLITIQUE, LA COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE, ET PUIS CE

QU'ON APPELLE LA "TROISIEME CORBEILLE", C'EST-A-DIRE LA CIRCULATION DES IDEES ET DES PERSONNES. IL FAUT TOUJOURS PARLER DES TROIS. IL NE FAUT PAS QUE NOUS CONSIDERIONS QUE SEULE _COMPTE LA TROISIEME PARTIE. IL Y A DES DISPOSITIONS DANS LA PREMIERE PARTIE QUI ONT ETE RESPECTEES, PAR EXEMPLE LA NOTIFICATION DES MANOEUVRES MILITAIRES. DEUXIEMEMENT, DANS LA COOPERATION ECONOMIQUE, IL Y A EU UN CERTAIN DEVELOPPEMENT ET CE DEVELOPPEMENT EST PORTEUR, DE TOUTES FACONS, D'ECHANGES RECIPROQUES A MOYEN ET A LONG TERME. SUR LE POINT DONT VOUS PARLEZ, LA TROISIEME PARTIE, IL FAUT SAVOIR QU'IL Y A EU CERTAINS RESULTATS. AINSI L'ACCORD GERMANO - POLONAIS SUR LE RETOUR EN ALLEMAGNE DES POPULATIONS DE POLOGNE D'ORIGINE ALLEMANDE. ET NOUS-MEMES, NOUS AVONS REGLE DE MANIERE BILATERALE UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLEMES SUR LA CIRCULATION DE PERSONNES. NATURELLEMENT, PAR-RAPPORT A L'OBJECTIF QUI EST INSCRIT DANS LA DECLARATION, C'EST-A-DIRE LA LIBRE CIRCULATION, NOUS SOMMES TRES LOIN. CHACUN SAVAIT QUE NOUS EN SERIONS LOIN. JE CROIS QU'IL FAUT ESSAYER DE TRAITER LES PROBLEMES CONCRETS LES UNS APRES LES AUTRES, EN ESSAYANT CHAQUE FOIS D'OBTENIR UNE AMELIORATION REALISTE. IL FAUT QUAND MEME SAVOIR QUE NOUS VIVONS DANS DES PAYS A REGIME POLITIQUE FONDAMENTALEMENT DIFFERENT ET LORSQUE J'AI PARLE DE "DETENTE IDEOLOGIQUE", CECI A SUSCITE ICI ET LA DES ATTITUDES NEGATIVES. NOUS SAVIONS QU'IL Y A UN CHEMIN IMPORTANT A ACCOMPLIR. ET JE CROIS QU'A L'HEURE ACTUELLE, IL EST PLUS UTILE DE CHERCHER A AVANCER LE LONG DE CE CHEMIN, EN SUIVANT UNE VOIE CONCRETE, QUE DE RECENSER TOUTES LES CAUSES D'INSATISFACTION ET DE REPROCHES RECIPROQUES. IL Y AURA LA REUNION DE MAI PROCHAIN A BELGRADE. NOUS SOUHAITONS QUE CETTE REUNION MARQUE DES PROGRES CONCRETS. NOUS ALLONS EN PARLER AVEC NOS PARTENAIRES, LES POLONAIS, LES YOUGOSLAVES, LES SOVIETIQUES ET, EN EFFET, NOUS SOUHAITONS QUE LE CONTENU DE L'ACTE D'HELSINKI APPARAISSE COMME SE COMPLETANT PROGRESSIVEMENT

J. GRUNEWALD.- IL Y A UNE DIFFICULTE POUR LES GOUVERNEMENTS D'AGIR SUR UN AUTRE GOUVERNEMENT. LE PRINCIPE DU CHARBONNIER QUI EST MAITRE CHEZ SOI EST UN PRINCIPE QUI EST ACTUELLEMENT LA REGLE D'OR DES RELATIONS INTERNATIONALES. MAIS LES GOUVERNEMENTS NE POURRAIENT-ILS PAS LAISSER LEUR OPINION PUBLIQUE S'EXPRIMER POUR FAIRE COMPRENDRE AUX PARTENAIRES QU'IL N'EST PAS POSSIBLE D'AVOIR DES LIENS D'AMITIE, DES RELATIONS CORDIALES SANS QUE LES PRINCIPES MINIMUM DU DROIT DES GENS SOIENT RESPECTES ? M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- C'EST VRAI, EN UN SENS. MAIS SOUVENT UNE OPINION PUBLIQUE S'EXPRIME, D'UNE FACON PASSIONNEE CE QUI S'EXPLIQUE, MAIS QUI, AU_LIEU DE CREER UN CLIMAT DE RECHERCHE DE SOLUTION PROVOQUE UN DURCISSEMENT DE PART ET D'AUTRE. EN CE QUI NOUS CONCERNE, NOUS SOMMES HABITUES A LA CRITIQUE. SI NOUS N'ETIONS PAS HABITUES QUELLE SOUFFRANCE SERAIT LA NOTRE ! MAIS IL Y A BEAUCOUP_D_ETATS, BEAUCOUP DE DIRIGEANTS QUI NE SONT PAS ACCOUTUMES A CE MODE D'EXPRESSION ET QUI REAGISSENT NEGATIVEMENT. JE PEUX VOUS DIRE PAR EXEMPLE QUE NOUS AVONS JOUE UN ROLE QUE JE CONSIDERE COMME DECISIF DANS L'ACCORD GERMANO - POLONAIS. NOUS N'EN AVONS PAS PARLE EN PUBLIC. JE M'EN SUIS ENTRETENU EN TETE A TETE AVEC LE GOUVERNEMENT POLONAIS ET LES GENS D'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`. NOUS AURIONS FAIT UNE CAMPAGNE D'OPINION PUBLIQUE, JE NE SUIS PAS SUR QUE NOUS AURIONS FACILITE LA SOLUTION DU PROBLEME. JE CROIS QU'IL EST NORMAL QUE L'OPINION S'EXPRIME MAIS ELLE DOIT LE FAIRE EN TENANT_COMPTE DU CARACTERE DES REACTIONS POSITIVES OU NEGATIVES, DE SON ACTION ET DE SES POSITIONS

J. GRUNEWALD.- LA RESPONSABILITE DE L'EUROPE ENVERS ISRAEL PARAIT ENGAGEE DANS LA MESURE OU LE MOUVEMENT DE RETOUR VERS ISRAEL, SUR-LE-PLAN POLITIQUE, EST BIEN NE EN EUROPE, QUE C'EST EN EUROPE QU'ONT EU _LIEU TOUTES LES DEFECTIONS QUI ONT CUI MINF A AUISCHWITZ ON A L'IMPRESSION AII IOI ID'D'HI II

LES PERSECUTIONS QUI ONT COULME A AUSCHWITZ. ON A L'IMPRESSION ACCORDER QUE L'EUROPE N'ASSUME PAS LES RESPONSABILITES QUI SONT LES SIENNES. PAR EXEMPLE, IL Y A UN DIALOGUE EURO - ARABE. POURQUOI PAS UN DIALOGUE ENTRE L'EUROPE ET L'ENSEMBLE DU PROCHE-ORIENT ? EST-CE QUE L'EUROPE N'EST PAS A SON TOUR EN-TRAIN DE RENFORCER LA VOLONTE ARABE D'OCCUPER TOUTE CETTE REGION DU MONDE ET D'EN EXTRAIRE EN QUELQUE SORTE ISRAEL ? EST-CE QUE VOUS AVEZ VERITABLEMENT L'IMPRESSION QUE L'EUROPE A FAIT TOUT CE QUI EST EN SON POUVOIR POUR DONNER UN MINIMUM DE SENTIMENT DE SECURITE A ISRAEL, QUI NE L'OBLIGERAIT PAS A NEGOCIER SA SECURITE ET SA PERMANENCE A WASHINGTON MAIS SUR TERRE EUROPEENNE ?

REPONSE M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- IL Y A DES RESPONSABILITES EN EUROPE CONCERNANT ISRAEL ET SON PEUPLE. IL N'Y A PAS DE RESPONSABILITES QU'EN EUROPE. IL Y A DES PAYS D'EUROPE QUI ONT COMBATTU AU CONTRAIRE CONTRE CEUX QUI PERSECUTAIENT LES JUIFS EN EUROPE. JE CITERAI LE CAS DE LA GRANDE-BRETAGNE, DE LA RESISTANCE FRANCAISE, DE L'ARMEE FRANCAISE DANS LAQUELLE J'AI SERVI COMME JEUNE SOLDAT EN 1944, DE L'ARMEE REPUBLICAINE ESPAGNOLE, DE LA YOUGOSLAVIE QUI ONT COMBATTU POUR LES LIBERTES. TOUT JUGEMENT COLLECTIF EST UN JUGEMENT QUI IGNORE LA CARTE REELLE DES RESPONSABILITES. PAR CONTRE, QUAND JE SUIS ALLE A AUSCHWITZ, J'AI EPROUVE UNE TRES PROFONDE EMOTION EN PENSANT AUX VICTIMES ET NON PAS, AU CONTRAIRE, EN EPROUVANT UN SENTIMENT DE RESPONSABILITE COLLECTIVE ET CECI, GRACE-AU CIEL ET A LA TRADITION DE LA FRANCE. CECI ETANT, DU FAIT DE LA PERSECUTION ODieuse DONT ONT ETE VICTIMES LES JUIFS EN EUROPE, IL Y A UN BESOIN ACCRU DE SECURITE QUE NOUS COMPRENONS ET QUI SE POSE DANS LA REGION OU LES JUIFS SE SONT REINSTALLES. MAIS J'AI TOUJOURS DIT, DANS TOUTES NOS DECLARATIONS, QUE NOUS VOULIONS QU'IL Y AIT DES GARANTIES DANS UN ACCORD GLOBAL DE PAIX ET C'EST EN CELA QUE NOS POINTS_DE_VUE PEUVENT DIVERGER : JE SUIS CONVAINCU QUE LA SECURITE D'ISRAEL NE PEUT VENIR QUE DE LA PAIX. JE CROIS QUE LA SECURITE D'ISRAEL NE PEUT PAS RESULTER D'UN EQUILIBRE DANS LA PREPARATION DE LA GUERRE. TOUT NOTRE EFFORT, MAL COMPRIS D'AILLEURS, EST UN EFFORT POUR LA RECHERCHE D'UNE JUSTE PAIX GLOBALE. JE PENSE QUE CETTE JUSTE PAIX GLOBALE EST POSSIBLE. J'AI NOTE UN CERTAIN NOMBRE DE TRAVAUX, DE PRISES DE POSITIONS ET JE M'APERCOIS QU'A L'EXCEPTION D'UN OU DEUX PROBLEMES QUI SONT EN EFFET TRES DIFFICILES, ET JE CITERAI PAR EXEMPLE LE PROBLEME DE JERUSALEM, UNE PAIX JUSTE, GLOBALE ET EFFECTIVEMENT GARANTIE EST BEAUCOUP PLUS PROCHE QU'ELLE NE L'A ETE DANS D'AUTRES SITUATIONS OU DANS D'AUTRES REGIONS DU MONDE. DANS UN SYSTEME DE GARANTIE, IL SERAIT NORMAL QUE L'EUROPE S'ENGAGE ET LA FRANCE NOTAMMENT S'ENGAGERAIT. CELA PEUT REPRESENTER AU-NIVEAU DE LA SECURITE D'ISRAEL UN ELEMENT TRES IMPORTANT. NOUS AVONS TOUJOURS PENSE QU'IL ETAIT ESSENTIEL QU'ISRAEL NOUE DES RAPPORTS AVEC SES VOISINS. NOUS NE SOMMES PAS DE CEUX QUI PENSONS QU'IL DOIT Y AVOIR UN ILOT D'ISRAEL, COUPE PAR UNE MER IMAGINAIRE DE SON ENVIRONNEMENT DU PROCHE-ORIENT. PAS DU TOUT

J. GRUNEWALD.- SUR-CE-PLAN, QUELLES SONT LES INITIATIVES QUE LA FRANCE POURRAIT PRENDRE OU LES INITIATIVES QUE LA FRANCE A PRISES POUR FACILITER QUE SE NOUENT DES RELATIONS ENTRE ISRAEL ET LES PAYS ARABES VOISINS ? J'AI REVE QUAND VOUS ETIEZ EN EGYPTTE QUE VOUS INVITIEZ M. SADATE A MONTER DANS VOTRE AVION ET A ATERRIR JUSQU'A TEL-AVIV OU D'Y CHERCHER M. RABIN ET DE L'AMENER JUSQU'AU CAIRE. NOUS N'AVONS NOTE DANS CETTE VOIE AUCUN EFFORT D'AUCUN PAYS EUROPEEN NI DE LA FRANCE. M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- JE CROIS QUE VOUS IGNOREZ PAR LA FORCE DES CHOSES, LA TENEUR DE NOS CONVERSATIONS AVEC LES DIRIGEANTS ARABES. JE PEUX VOUS DIRE AU CONTRAIRE QUE LE PROBLEME DES DROITS NATURELS ET LEGITIMES D'ISRAEL EST UN PROBLEME QUE J'AI TOUJOURS EVOQUE DANS MES CONVERSATIONS AVEC LES DIRIGEANTS DES GRANDS ETATS

ARABES DE LA REGION

J. GRUNEWALD.- IL EST NORMAL QUE LA DERNIERE QUESTION DE CETTE INTERVIEW EUROPEENNE CONCERNE VOTRE CONCEPTION DE L'EUROPE DE DEMAIN. M. VALERY GISCARD D'ESTAING.- DISONS BRIEVEMENT QUE SUR-LE-PLAN DES STRUCTURES, L'AVENIR DE L'EUROPE PASSE PAR L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE D'UNE PART ET PAR UNE CONFEDERATION POLITIQUE DE L'AUTRE. DANS-LE-CADRE DE CETTE CONFEDERATION, LA SOUVERAINETE DE CHAQUE ETAT DOIT RESTER ENTIERE. LA PLACE QUI SERA RESERVEE A L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROPEENNE, ELUE DES LE PRINTEMPS AU SUFFRAGE UNIVERSEL, DOIT ETRE ESSENTIELLE. ELLE NE PEUT DISPOSER DU POUVOIR QUI SERAIT CELUI D'UN PARLEMENT EUROPEEN, MAIS SON BUT EST A COTE DE SES FONCTIONS PRECISES, DECRITES PAR LE TRAITE DE ROME, D'ETRE UN LIEU DE DISCUSSION SUR LE ROLE DE L'EUROPE, SUR SON AVENIR ET SUR LES PRINCIPES QUI LA GUIDENT, CES PRINCIPES QUI LUI PERMETTENT DE JOUER LE ROLE ESSENTIEL QUI EST LE SIEN DANS LA FAMILLE DES NATIONS